

# Une réalisation de l'association Semons l'Espoir

Depuis plus de 20 ans,  
**SEMONS L'ESPOIR** œuvre pour améliorer les conditions de vie et de soins des enfants hospitalisés au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon et dans d'autres hôpitaux de Franche-Comté.

## SES ACTIONS :

### AGIR

- ◆ Partageons Notre Pain
- ◆ Solidarité Entreprises
- ◆ Les Nuits de l'Espoir avec les Etoiles Noires
- ◆ Les Vendanges de l'Espoir
- ◆ Les Lotos de l'Espoir
- ◆ Manifestations et Ventes Diverses

### TEMOIGNER

- ◆ Les Sommets de l'Espoir  
(Ascension en haute montagne, symbole d'Espoir pour les patients atteints de maladies graves).

En soutenant nos actions, vous contribuez au confort et au bien-être des patients hospitalisés en Franche-Comté, et de leurs proches, qui ont recours à la **Maison des Familles**.



**Association SEMONS L'ESPOIR**

5, Route du Val  
25 520 BIANNS-LES-USIERS  
☎ 03.81.38.27.38

✉ [contact@semonslespoir.fr](mailto:contact@semonslespoir.fr)

## Moyens d'accès

### ACCES PAR VOITURE



Au rond-point du CHRU de Besançon, prenez la direction « **Taxi VSL** ». Après la statue « la Mère et l'enfant », prenez à gauche et présentez-vous à la barrière. Appuyez sur le bouton rouge et demandez l'accès à la **Maison des Familles**. Continuez toujours sur votre droite jusqu'au parking de la **Maison des Familles**.

### ACCES PAR TRAMWAY : Lignes 1 et 2



À l'arrêt « Maison des Familles », empruntez le sentier qui vous mènera jusqu'à la Maison des Familles.

**La Maison des Familles de Franche-Comté**

CHRU Jean Minjot  
3, Boulevard Fleming  
25 030 BESANCON Cedex  
✉ [mdfcontact25@orange.fr](mailto:mdfcontact25@orange.fr)

## Bienvenue à la Maison des Familles de Franche-Comté

*Lorsque la maladie vous éloigne,  
Notre Maison vous rapproche de l'hôpital*



**Située dans l'enceinte du CHRU  
Jean MINJOZ de BESANÇON**

*Nous vous accueillons  
de 6h à 22h30 – 7j/7*

**03.81.88.02.66**

**06.75.70.69.05**

Située dans un écrin de verdure, la **Maison des Familles** ouvre ses portes aux accompagnants (parents, famille ou amis) des patients (**enfants - adultes**) hospitalisés. Elle accueille aussi les malades en **pré ou post hospitalisation, bilan, consultation** ou **traitement ambulatoire**, sous condition qu'ils ne nécessitent pas de surveillance médicale.

## Un hébergement à proximité de l'hôpital

Différents espaces sont mis à votre disposition :

### ◆ Des salons



### ◆ Une salle à manger et son coin cheminée.



### ◆ Des espaces de jeux

### ◆ Une cuisine entièrement équipée, pour préparer vos repas du midi et du soir.

DES ESPACES DE RANGEMENTS INDIVIDUELS SONT A VOTRE DISPOSITION (REFRIGERATEUR, PLACARD, CONGELATEUR).

### ◆ 33 chambres équipées avec salle de bain et wc.

DRAPS ET COUVERTURES FOURNIS



### ◆ Une buanderie aménagée

EQUIPEE D'UN SYSTEME DE LAVAGE SANS LESSIVE

### ◆ Une bibliothèque

### ◆ Un patio fleuri situé au centre de l'espace nuit.

La **Maison des Familles de Franche-Comté** a la volonté d'aider d'autres associations ou soignants qui accompagnent et prennent en charge les patients. En ce sens, elle va au-delà de l'hébergement en leur proposant des salles qu'ils peuvent utiliser comme ils le souhaitent :

◆ **Une salle d'animation** pour des rencontres, fêtes, Assemblées Générales, Conseils d'Administrations, des réunions ou des journées de formation...

◆ **Une salle de relaxation** ouverte à différents services ou associations. Cette salle permet aux patients traités en oncologie de pratiquer des activités sportives animées et encadrées par un éducateur sportif du réseau OncoBFC, en lien avec l'association OncoDoubs.



Ces deux salles peuvent être accessibles aux résidents.

◆ **l'Atelier** pour des Assemblées Générales, réunions conférences, formations, Conseils d'Administrations...

Une connexion **Wifi gratuite** est accessible à tous les résidents dans la maison.

## Des activités

- ◆ Atelier cuisine
- ◆ Atelier loisirs créatifs
- ◆ Un jardin potager
- ◆ Une vigne

ET D'AUTRES ACTIVITES A VENIR



## Conditions d'admission

La **Maison des Familles de Franche-Comté** accueille les proches de personnes hospitalisées dans des établissements de santé privés ou publics

### Documents à fournir pendant votre séjour :

- ◆ **Dernier avis d'imposition**
- ◆ **Carte vitale ou attestation d'assurance maladie à jour**

CES DEUX DOCUMENTS SONT A FOURNIR LE PLUS TOT POSSIBLE AFIN DE POUVOIR CALCULER ET VOUS COMMUNIQUER VOTRE TARIF

◆ **Pour les patients-résidents en ambulatoire, en consultations externes et en bilan** : une attestation médicale du service hospitalier précisant que leur état de santé ne nécessite aucun soin ou surveillance médicale et que leur séjour dans l'établissement ne pose aucun problème prophylactique.

### ◆ Carte Mutuelle à jour

Les personnes affiliées à un régime social ayant une convention avec la Maison des Familles bénéficient d'une tarification établie en fonction des revenus du ou des foyers fiscaux de la famille. Elle est revue chaque année suivant le barème national de la CARSAT. Les quatre tarifs des nuitées varient entre **10€** et **35€** maximum.

**Petit-déjeuner compris.**

TARIFS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31/12/2021

*Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter !*